

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cosne-Cours-sur-Loire, le 24 août 2020

MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58) : LES TRAVAUX SE POURSUIVENT SUR LE QUAI 2

SNCF Réseau, gestionnaire du réseau ferré national, a organisé le lundi 24 août 2020 une visite en présence de Michel NEUGNOT, Premier Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, d'Emmanuel COLAS, Secrétaire Général de la sous-préfecture de Cosne-Cours-sur-Loire, de Daniel GILLONNIER, maire de Cosne-Cours-sur-Loire, et de Jérôme GRAND, Directeur territorial SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté, afin de présenter le chantier de mise en accessibilité du quai 2 de la gare de Cosne-Cours-sur-Loire (58).



Les travaux de mise aux normes d'accessibilité des quais de la gare de Cosne-Cours-sur-Loire ont débuté sur le quai 1, avec notamment le rehaussement de ce quai et l'installation d'une rampe couverte entre avril et novembre 2019. En 2020, ces travaux se poursuivent sur le quai 2 depuis le mois de mai, avec le rehaussement du quai 2 ainsi que l'installation d'un ascenseur. Cette seconde phase de travaux s'achèvera en mars 2021.

Grâce à ce vaste chantier, la gare de Cosne-Cours-sur-Loire, qui accueille chaque jour en moyenne près de 500 voyageurs, sera totalement accessible à tous dès mars 2021. Les personnes à mobilité réduite pourront ainsi se déplacer du parvis jusqu'aux différents quais et au train en toute facilité et en autonomie.

Ces aménagements, inscrits au CPER 2015/2020, représentent un investissement global de 5,3 M€, financés par la Région Bourgogne-Franche-Comté (80%, soit 4,23 M€) et l'Etat (20%, soit 1,04 M€), dont 3 M€ pour les travaux réalisés sur le quai 2.

DESCRIPTIF DES TRAVAUX DU QUAI 2 EN 2020

Les **travaux préparatoires**, qui ont été réalisés du 11 au 30 mai, de nuit, ont consisté à :

- réaliser le calage de la voie avant le rehaussement du quai 2,
- installer un quai provisoire en extrémité du quai 2.

Les **travaux principaux** ont commencé le 11 juin et se termineront en mars 2021. Ils sont réalisés principalement de nuit du lundi au vendredi et consistent à :

- réhausser le quai 2 sur 283 mètres à une hauteur de 55 cm,
- mettre en place un ascenseur sur le quai 2,
- remplacer la dalle du sous-terrain du quai 2,
- mettre aux normes les escaliers,
- créer une rampe à vélo,
- mettre aux normes l'éclairage et la signalisation,
- mettre en place des dalles béton podotactiles.

CHIFFRES CLÉS DES TRAVAUX DU QUAI 2 EN 2020



INFORMATIONS SUR LES CIRCULATIONS

Dans le cadre de ces travaux, la circulation des trains sera interrompue entre Nevers et Cosne-sur-Loire du vendredi 11 septembre au soir jusqu'au lundi 14 septembre au matin. Un service de substitution par autocar est mis en place.

Afin de préparer au mieux votre voyage, SNCF vous conseille de vérifier vos horaires avant votre départ :

- sur le site TER Bourgogne-Franche-Comté, à la rubrique « rechercher un horaire ». Les horaires affichés tiennent compte des modifications dues aux travaux
- sur l'application gratuite SNCF,
- par téléphone auprès des téléconseillers Mobigo au 03.80.11.29.29 du lundi au samedi,
- en gare par voie d'affichage ou auprès des agents.

Le fil twitter @TER_BFC_Trafic est également à votre disposition du lundi au vendredi de 6h à 9h et de 16h à 19h pour toutes questions.





SNCF Réseau met tout en œuvre afin de limiter les nuisances sonores liées aux travaux, dans le respect de la réglementation. Conscient des perturbations que ce chantier engendre, SNCF Réseau sensibilise son personnel et les entreprises qui réalisent les travaux afin de les réduire au maximum.

CONTACTS PRESSE

SNCF RESEAU

VALÉRIE LÉPINAY - 06 88 13 59 52 – valerie.lepinay@reseau.sncf.fr

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

MARIE SOUVERBIE - 06 74 97 43 18 - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr

LAURE HUBIDOS - 03 81 61 61 08 – laure.hubidos@cote-dor.gouv.fr

PRÉFECTURE DE RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CECILE HERMIER – 03 80 44 64 05 – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr